

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT

DÉPARTEMENT

COMMUNE DE MALZÉVILLE

Nancy

CANTON

Meurthe-et-Moselle

Saint-Max

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2020

DÉLIBÉRATION N° 2020_023

Rapporteur : Bertrand KLING

Objet : Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

L'an deux mille vingt, le quatre juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la salle polyvalente Michel DINET, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
29	26	29

Présent-es :

Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Philippe BERTRAND-DRIRA - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX - Sophie DURIEUX - Daniel THOMASSIN - Aude SIMERMANN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Anne MARTINS - Jean-Marc RENARD - Claire FLORENTIN-POIZOT - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Agnès JOHN - Corinne MARCHAL-TARNUS - Camille WINTER

Date de convocation

22 mai 2020

Date d'affichage

11 juin 2020

Transmis en préfecture le

11 juin 2020

Rubrique : 9.1

Excusé-es :

Alexandra VIEAU (procuration à Irène GIRARD) - Jessica NATALINO (procuration à Stéphanie GRUET) - Jean-Yves SAUSEY (procuration à Corinne MARCHAL-TARNUS)

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Irène GIRARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Conformément à l'article 22 du règlement intérieur du conseil municipal, chaque procès-verbal est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité

approuve le procès-verbal du conseil municipal d'installation du 28 mai.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre figurent les signatures



Le Maire,

Bertrand KLING

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- **recours administratif gracieux auprès de mes services,**
- **recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy.**



Conseil municipal

Procès-verbal de la séance du 28 mai 2020

Le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente Michel Dinet, sous la présidence du plus âgé des membres présents du conseil municipal (art. L. 2122-8 du CGCT), puis sous la présidence du maire élu, Bertrand KLING, le 28 mai 2020 à 19h.

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25

Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Alexandra VIEAU - Philippe BERTRAND-DRIRA - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX - Sophie DURIEUX - Daniel THOMASSIN - Aude SIMERMANN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Anne MARTINS - Jean-Marc RENARD - Claire FLORENTIN-POIZOT - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Agnès JOHN

Conseillers absents - excusés : Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY - Camille WINTER (ont quitté la séance après installation du conseil municipal et n'ont pas pris part au vote des délibérations)

Procuration : Jessica NATALINO procuration à Stéphanie GRUET

Votants : 26

Date de convocation : 22 mai 2020

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a désigné Jean-Pierre ROUILLON pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1- Installation du nouveau conseil municipal
- 2- Election du maire
- 3- Fixation du nombre des adjoint-es
- 4- Election des adjoint-es
- 5- Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu

1- Installation du nouveau conseil municipal

Le doyen de l'assemblée procède à l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus selon l'ordre de l'élection municipale et les déclare installés dans leur fonction.

2- Election du maire

Rapporteur : Pierre BIYELA, doyen

Le doyen du conseil souhaite dire quelques mots à cet instant.

« Mesdames, messieurs les conseillères et conseillers municipaux de Malzéville,

C'est avec une très grande fierté et un grand honneur que j'installe, en tant que doyen de l'assemblée, le conseil municipal de notre commune, élu le 15 mars dernier.

Je salue également les Malzévilloises et les Malzévillois qui ont souhaité participer à cette réunion et en garantissent ainsi le caractère public.

Compte-tenu de la taille de Malzéville, nous sommes aujourd'hui 29 élu-es rassemblé-es autour de cet hémicycle dont la moyenne d'âge est de 54 ans quand celle-ci est de 61 ans dans les communes de 5 000 à 10 000 habitants.

Composé à parité de 15 femmes et 14 hommes issus de tous les quartiers de la ville et représentants différents courants politiques, le nouveau conseil municipal accueille aussi 1/3 de nouveaux élu-es.

Je pense sincèrement que les conditions sont réunies pour une vie démocratique très active au service de nos concitoyens pour le mandat qui s'ouvre. »

Le doyen demande s'il y a des candidats pour l'élection au poste de maire de la commune.

Corinne MARCHAL TARNUS souhaite prendre la parole avant l'élection du maire pour expliquer le vote de son groupe et indique que Jean-Yves SAUSEY interviendra également.

« M Kling, mesdames et messieurs,

Rassurez-vous, ce propos sera bref, à la hauteur du scrutin qui nous a conduits ici, ce soir, dans cette configuration. Ce propos sera partagé avec M Jean Yves Sausey qui conclura.

C'est une explication de vote, ou plutôt de non vote.

Si la période nous a incités à passer sous silence nos divergences de vue magistrales, il est tout de même essentiel de revenir sur les conditions de ce scrutin.

- Le jeudi 12 mars la fermeture de l'ensemble des crèches et des établissements scolaires et universitaires est annoncée pour le lundi 16 mars
- Le samedi 14 mars, la fermeture de l'ensemble des commerces est décrétée, tous les rassemblements sont interdits et les lieux de cultes sont également fermés... mais les élections municipales sont maintenues à la stupeur générale.

Résultat de ces injonctions contradictoires : une abstention record jamais vue pour des municipales.

Alors que vous aviez nié le virus durant toute la campagne, votre « tract de dernière minute », spécialité de votre groupe, qui expliquait à quel point vous étiez compétent pour assurer la sécurité sanitaire des Malzévillois devant un tel danger, alors que la biologiste que je suis, n'appelait pas au vote, paralysée par la conscience du risque encouru par les électeurs et tous ceux qui allaient participer à l'organisation du scrutin.

Vous aviez clairement pour objectif d'éloigner des urnes tous ceux qui ne vous faisaient pas confiance, et vous avez fait mouche : 63.84% des Malzévillois ont fuit les urnes, ce qui situe Malzéville dans le trio de tête du record d'abstention de toute la métropole et 7 % au-dessus de la moyenne du département.

En additionnant avec les voix de notre groupe : 73.6% des Malzévillois ne vous ont pas manifesté leur confiance.

Qu'ils soient certains que nous assurerons notre devoir d'information et de contre-proposition, par tous les moyens qui nous sembleront utiles.

Vous voilà arithmétiquement élu avec les suffrages de seulement 26.4% des inscrits, vous vous êtes même payé le luxe, en tant que maire sortant, d'obtenir 26 voix de moins qu'en 2014.

Non vraiment cette élection est une aberration démocratique, et votre légitimité à ces responsabilités est plus que douteuse. Ne vous trompez pas vous-même à confondre un coup du sort avec un coup de maître. Mais je sais que vous ne péchez pas par excès de modestie et ne me fait aucune illusion sur votre considération. La cérémonie du 8 mai en est déjà un exemple.

Si vous n'êtes pas responsable du maintien du premier tour du scrutin, vous serez responsable de la suite.

Les Malzévillois n'oublieront pas que votre première mesure de « protection », dès le lendemain de l'élection, a été de fermer la mairie. Les écoles de Malzéville sont à peine en phase de réouverture, 15 jours après les autres communes de la métropole, et les parents décidés à y remettre leurs enfants sont peu nombreux.

Nous aurons l'occasion de faire un bilan en temps utile, de votre zèle à gérer la crise, mais je passe la parole à Jean Yves Sausey pour la conclusion de nos interventions. »

Jean-Yves SAUSEY prend à son tour la parole.

« Mesdames, messieurs,

J'insisterai quant à moi sur le nécessaire respect de l'opposition et des personnes qui la composent.

Lors de la campagne, Madame Marchal-Tarnus a été victime de commentaires dégradants et injurieux de la part de personnes issues de vos rangs, et notamment des conjointes de plusieurs élus, et il me semble

important de pointer du doigt de tels comportements qui ne sont ni dignes ni admissibles, mais malheureusement, tellement révélateurs d'un état d'esprit et de pratiques que je condamne.

Respecter l'opposition, et les personnes qui la composent, c'est aussi faire en sorte que l'opposition puisse assister aux réunions de conseil municipal sans nuire à son exercice professionnel.

Les français en général et les malzévillois en particuliers ont été nombreux à applaudir les soignants tous les soirs à 20 H.

Les applaudir, c'est bien, les respecter c'est mieux, notamment en remettant le conseil à 19H30 voire 20 H, et en évitant que les réunions de commissions ne débutent avant 19H.

Evitant ainsi les annulations de consultations...ou imposant des passages tardifs dans les services de réanimation au sein desquels j'exerce.

Comme Madame MARCHAL-TARNUS vient de l'annoncer, nous ne participerons pas au vote, et quittons donc la salle. »

Le maire sortant Bertrand KLING prend la parole à son tour.

« Madame MARCHAL, monsieur SAUSEY vous n'avez pas compris la situation et les résultats de l'élection. Plusieurs appels à bénévolat ont été lancés pendant la période du confinement à tous les élu-es. Soit pour faire les courses pour les personnes âgées, soit pour la distribution des Restos du cœur, soit pour distribuer les masques à tous les élus. L'opposition n'a été présente nulle part. Je saurai m'en souvenir.

Je ne suis ici ni malveillant, ni machiavélique. Mais les résultats sont les résultats. Concernant l'abstention personne ne s'en satisfait, pas plus moi que vous. »

A ce stade de l'intervention de Bertrand KLING, Corinne MARCHAL TARNUS et Jean-Yves SAUSEY quittent la séance et la salle du conseil.

Le maire sortant poursuit son intervention.

« Le temps que nous sommes en train de vivre est exigeant. Le résultat de l'élection est aussi le reflet de Malzévillois qui apprécient la façon de faire de l'équipe sortante. »

Bertrand KLING demande à Camille WINTER, qui s'apprête à quitter la séance et la salle du conseil de transmettre à madame Marchal les regrets de ce qui se passe ce soir.

Le doyen de l'assemblée demande à nouveau s'il y a des candidats à l'élection au poste de maire de la commune.

Irène GIRARD demande à prendre la parole.

« Chères Malzévilloises, chers Malzévillois,

Chers élus, chers collègues, cher Bertrand,

Au nom de la liste Malzéville Terre durable et solidaire, je suis fière de porter à votre connaissance la candidature de Bertrand Kling aux fonctions de maire de Malzéville.

Nous connaissons l'homme, sincère, à l'écoute de tous, doté d'un réel sens du devoir et d'un engagement sans faille au service de l'intérêt général ; homme pour qui le lien privilégié avec notre territoire et ses habitants n'est plus à démontrer.

Nous connaissons l'écu d'expérience, conseiller municipal, adjoint au maire et maire durant la précédente mandature ainsi que vice-président de la métropole.

Tu as su, cher Bertrand, durant cette campagne, t'entourer de personnalités riches et variées pour construire un projet fort et cohérent dont les deux mots clés, durable et solidaire, prennent encore plus de sens aujourd'hui au regard de la crise sanitaire et économique que nous traversons.

Les Malzévillois ne s'y sont pas trompés en adhérant largement à ce projet lors du scrutin du 15 mars.

C'est donc avec fierté et conviction, que j'ai l'honneur de présenter ta candidature aux fonctions de maire. »

Le doyen procède à l'élection au poste de maire.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après : Bertrand KLING a obtenu 26 voix et est élu maire.

Le maire, Bertrand KLING, prend la présidence de la séance et prononce un discours.

« Cher-es collègues,

Messieurs les maires, chers prédécesseurs,

Mesdames, messieurs, chers collègues du mandat précédent,

Monsieur le président du Conseil des Sages,

Depuis plusieurs mois, notre pays mais aussi le monde entier, se bat contre une terrible pandémie, celle du Covid-19.

Celle-ci a généré peur et angoisse pour beaucoup d'entre nous. Pas seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs parents, leurs familles, leurs amis, leurs collègues.

Et malheureusement beaucoup (trop) ont connu le deuil.

Un deuil où, peine ultime, il ne fut pas possible à eux de dire « au revoir » à ceux qui allaient mourir voire souvent d'assister à leurs obsèques.

L'Est de la France a été particulièrement touchée par cette crise et Malzéville n'a pas été épargnée, même si heureusement, à cette heure, notre commune semble très modérément touchée.

L'épreuve supplémentaire que nous avons eue à subir, fut cette difficile période de confinement de près de 2 mois.

Elle ne fut pas appréhendée de la même manière par tous, selon que l'on habite dans un petit logement collectif, sans terrasse, sans jardin, ou dans une maison individuelle, selon que l'on dispose de tous les équipements pour apprendre ou se distraire, selon que l'ambiance familiale soit apaisée ou au contraire tendue, selon que l'on soit entouré ou au contraire seul, âgé ou en début de perte d'autonomie...

Pour autant, le confinement décrété par l'Etat a eu l'effet escompté : faire baisser la forte tension qui s'était rapidement emparée des services hospitaliers.

Néanmoins sommes-nous tirés d'affaires ? Non, et toutes et tous, nous le savons bien.

Tant qu'un vaccin ou qu'un traitement réellement efficace ne sera pas mis au point, nous allons devoir vivre avec ce virus.

Je tiens à saluer ici et en votre nom, tous les personnels soignants, sans exception, qui se sont battus et se battent encore à l'heure où je vous parle, contre cette maladie en sauvant quotidiennement des vies. Mais ils n'étaient pas les seuls à être sur le pont, comme on le dit en pareille situation. Je veux aussi saluer toutes les professions qui furent et sont encore en première ligne avec toute leur énergie en ayant une pensée particulière pour les fonctionnaires qui ont maintenu les services publics indispensables au fonctionnement de notre quotidien.

Évidemment, en première ligne aux côtés de nos agents territoriaux, j'ai pu mesurer leur sens aigu du service public, allant même au-delà de leur mission quotidienne déjà bien chargée.

Parfois, nous ne savions plus (eux comme moi) où se situait cette limite entre travail et engagement.

Dès le 16 mars, l'installation rapide d'une cellule de crise (comité de direction quotidien) pilotée avec énergie et brio par la directrice générale des services, Hélène Lopvet, a permis d'agir rapidement avec efficacité pour conserver et organiser les services essentiels aux Malzévillois. Les élus ont tous été destinataires de ce plan de continuité d'activité.

Je veux ici les féliciter en votre nom, car grâce à eux les services indispensables, principalement à destination des plus fragiles ont pu être maintenus et parfois enrichis.

Mais ils n'étaient pas seuls, car la générosité malzévilloise s'est rapidement manifestée et des bénévoles sont venus renforcer les troupes au front : livraisons de courses au domicile des personnes âgées ou en fragilité, appels quotidiens auprès des personnes âgées pour prendre de leur nouvelles, distribution pour les bénéficiaires malzévillois des Restaurants du cœur, distribution des masques,... et bien d'autres actions parfois discrètes, mais qui ont énormément apporté à celles et ceux qui en ont bénéficié. Ici également, merci à tous ces généreux bénévoles.

Cette période nous démontre, s'il était encore nécessaire de le faire, combien la solidarité et la fraternité sont des remparts face aux difficultés. C'est aussi un enseignement pour demain.

Les annonces successives, qu'elles soient présidentielles ou ministérielles, nous prenant parfois de court, ne nous ont pas toujours facilité la tâche.

Je pense ici à la réouverture des écoles. Ne souhaitant pas décider seul, et fidèle à notre méthode mise en place durant le mandat de 2014 à 2020, nous avons étroitement travaillé avec tous nos partenaires : directrices d'écoles, enseignants, ligue de l'Enseignement, parents d'élèves, Inspection d'académie, agents de la mairie, ... pour accueillir de manière la plus sécurisée nos enfants et les personnels.

J'ai prévu de citer et remercier l'ensemble de nos collègues du mandat précédent qui ne se sont pas représentés ainsi que les nouveaux élus, à la fin de cette prise de parole.

Je vais pourtant faire une petite transgression dès maintenant en citant 2 de nos collègues qui ont vécu des moments intenses ces dernières semaines : Marie José Amah et Gaëlle Riby-Cunisse, l'une ancienne adjointe aux écoles et l'autre qui sera élue dans quelques instants. Je veux ici, aux côtés des services de la ville, les remercier pour tout ce qu'elles ont donné pour que cette rentrée soit une réussite et elle l'est.

C'est donc dans ce contexte très particulier, que nous installons notre conseil municipal pour le mandat 2020/2026.

Je veux remercier notre doyen d'âge et peut-être de sagesse en la personne de Pierre BIYELA pour avoir ouvert notre séance et pour les mots qu'il a prononcés ainsi qu'Irène Girard pour la présentation de ma candidature.

Évoquer l'élection du maire, est pour moi l'occasion de revenir sur le 1er et unique tour des élections. Je voudrais d'abord remercier tous les assesseurs, les scrutateurs, les délégués, les présidents et vice-présidents, les élus et les fonctionnaires pour l'organisation des opérations de vote de ce premier tour. Tous ont fait preuve de responsabilité, d'esprit républicain dans ce contexte si particulier. Je salue également le civisme exemplaire des électrices et des électeurs qui se sont déplacés et qui ont scrupuleusement respecté les précautions que nous avons mises en place. Mais j'ai également une pensée pour les nombreux citoyens qui ne sont pas venus voter craignant d'abord pour leur santé.

Il est évident que la mise en garde du premier ministre la veille de l'élection n'a pas aidé à la participation citoyenne.

Néanmoins, je souhaite revenir sur les résultats de cette élection. La liste « Malzéville, terre durable et solidaire », que j'ai eu l'honneur de conduire, a obtenu 75,30% des voix. Un score sans appel et parmi les plus élevés des communes de la Métropole du Grand Nancy, qui ont vu des victoires dès le premier tour. Je remercie les Malzévilloises et les Malzévillois qui nous ont massivement renouvelé leur confiance.

C'est d'abord la reconnaissance d'un bilan, que nous avons porté avec confiance et surtout d'une présence constante et assidue sur le terrain, au plus près des Malzévillois et de leurs préoccupations.

Nous l'avons entendu maintes fois dans nos échanges en porte-à-porte, au local de campagne, en réunion publique, nous avons fait nos preuves durant le mandat écoulé et malgré la crise, la baisse drastique des dotations, les Malzévillois reconnaissent notre réussite sur de nombreux dossiers : mise en sens unique de la rue Sadi Carnot, campagne d'embellissement et de rénovation du centre-ville, sécurisation ferme et définitive de l'emprunt Déxia, reprise des travaux du contournement de la ville et engagement ferme d'aboutir à son ouverture, etc.

Ce résultat c'est aussi la marque de confiance sur le projet présenté aux habitants. Ce programme a l'ambition de contribuer à relever les défis de notre époque. Réchauffement de la planète, durcissement des inégalités, économie financière de plus en plus déconnectée de, l'économie réelle, vieillissement et j'en passe, ces défis sont aussi nombreux qu'impératifs à relever.

C'est pourquoi, comme je l'ai porté devant les Malzévillois pendant la campagne, le mandat qui s'ouvre se fixe comme objectif de faire de Malzéville :

- Une terre éducative et de solidarité
- Une terre durable, d'innovation et d'attractivité
- Une terre enfin de citoyenneté, de diversité culturelle et de responsabilité

C'est le résultat d'une campagne respectueuse jusqu'au bout, d'une campagne certes sérieuse, mais toujours souriante et positive. C'est aussi la reconnaissance de l'expérience et de la confiance sur des grands projets à venir, comme l'emblématique site Elis à deux pas d'ici ou la transformation du site de la Maisonnée.

Sur ces dossiers, comme sur d'autres, le débat a eu lieu, soit dans cette enceinte soit lors de la campagne électorale notamment à travers les documents électoraux. Les Malzévillois l'ont tranché avec netteté.

Je veux dire à l'opposition, aujourd'hui composée de trois membres, qu'elle aura toute sa place au sein des instances de travail et délibératives, car la respecter participe à la bonne santé démocratique de notre conseil.

Je serai toujours à l'écoute de l'opposition, comme je le suis à l'égard de tous les conseillers. Mais je serai là également si vous choisissez la voie de l'opposition stérile.

Vous venez de m'élire maire et je vous en remercie. Pour ce second mandat de maire, je m'engage à poursuivre cette fonction en conservant la boussole que j'ai constamment sur moi depuis mon premier engagement aux côtés de Jean-Paul BOLMONT en 1995, à savoir : des valeurs solides, des convictions, le sens de l'intérêt général et de l'argent public, la bienveillance, la responsabilité, l'éthique, l'intégrité et l'humilité.

Avec mon équipe, nous mettrons toutes nos convictions et notre énergie pour faire réussir notre ville. Avec Stéphanie Gruet, nous porterons la voie de Malzéville au sein du conseil métropolitain.

Pour terminer, je tiens à remercier les collègues, qui pour différents choix personnels ou professionnels, ont choisi de ne pas repartir pour une nouvelle aventure Municipale. Pour la majorité : Marie José Amah, Baptiste Pavot, Béatrice Baurain de Bernardo, Adrien Bonnet et Philippe Rolin. Pour l'opposition : Catherine Choteau, Marc Barron, Sylvaine Scaglia, Jean Claude Bouly.

Soyez toutes et tous remerciés pour ce que vous avez donné à notre belle commune.

Et à notre nouveau conseil municipal installé ce jour, je voudrais dire que je crois profondément aux changements qui émanent des citoyens, des élus locaux, des responsables associatifs.

J'y crois beaucoup plus qu'au changement décidé d'en haut. Car il s'appuie sur l'expérience de terrain et fait confiance au citoyen, qui aujourd'hui ne veut plus seulement être spectateur, mais un acteur de la vie communale.

Aussi, même si ce mandat s'annonce d'ores et déjà difficile du fait du contexte économique post Covid qui nous attend, je vous invite à garder confiance, car la confiance en toute chose reste la base de tout et surtout gardons foi en nos valeurs humanistes et républicaines.

Merci à toutes et tous. »

3- Fixation du nombre des adjoints

Rapporteur : Bertrand KLING, maire

Le maire propose au conseil municipal la création de 8 postes d'adjoints. Après l'avoir mise au vote cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4- Election des adjoints

Rapporteur : Bertrand KLING, maire

Le maire présente une proposition de liste de 8 adjoint-es : Irène GIRARD, Jean-Marie HIRTZ, Malika TRANCHINA, Pascal PELINSKI, Gaëlle RIBY CUNISSE, Gilles MAYER, Alexandra VIEAU et Philippe BERTRAND DRIRA.

Il n'y a pas d'autre liste d'adjoint-es de proposée.

Le maire fait procéder à l'élection de la liste des adjoint-es. La liste obtient 26 voix et est donc adoptée à l'unanimité.

Sont donc proclamé-es adjoint-es au maire :

- 1^{ère} adjointe : Irène GIRARD
- 2^{ème} adjoint : Jean-Marie HIRTZ
- 3^{ème} adjointe : Malika TRANCHINA
- 4^{ème} adjoint : Pascal PELINSKI
- 5^{ème} adjointe : Gaëlle RIBY CUNISSE
- 6^{ème} adjoint : Gilles MAYER
- 7^{ème} adjointe : Alexandra VIEAU
- 8^{ème} adjoint : Philippe BERTRAND-DRIRA

5- Lecture de la Charte de l'élu local et distribution aux conseillers présents

Rapporteur : Bertrand KLING, maire

Le maire lit la Charte de l'élu local en même temps que celle-ci est remise aux conseillers municipaux.

Le maire remercie les conseillers municipaux et clôt la séance à 20 heures 20.

Le Maire,

Bertrand KLING



Secrétaire de séance,

Jean-Pierre ROUILLON

Conformément à l'article L 2121-23 du code général des collectivités territoriales, les délibérations sont inscrites par ordre de date. **Elles sont signées par tous les membres présents à la séance, ou mention est faite de la cause qui les a empêchés de signer.**

Bertrand KLING	Irène GIRARD	Jean-Marie HIRTZ
Malika TRANCHINA	Pascal PELINSKI	Gaëlle RIBY-CUNISSE
Gilles MAYER	Alexandra VIEAU	Philippe BERTRAND-DRIRA
Stéphanie GRUET	Jean-Pierre ROUILLON	Jessica NATALINO Procuration à Stéphanie GRUET
J-François HUGUENIN-VIRCHAUX	Sophie DURIEUX	Daniel THOMASSIN
Aude SIMERMANN	Yves COLOMBAIN	Elisabeth LETONDOR
Gilles SPIGOLON	Anne MARTINS	Jean-Marc RENARD
Claire FLORENTIN-POIZOT	Paul LEMAIRE	Marie-Claire TCHAMKAM
Pierre BIYELA	Agnès JOHN	Corinne MARCHAL-TARNUS Départ après installation du conseil
Jean-Yves SAUSEY Départ après installation du conseil	Camille WINTER Départ après installation du conseil	